

## **A**nnexe V

### **GÉOGRAPHIE**

---

La première année sera consacrée à une approche globale de la géographie, ce qui permettra aux étudiants de bénéficier d'une remise à niveau (ils sont en effet issus de bacs STL où la géographie est enseignée de manière très limitée en seconde et en première, et est absente en terminale du fait d'une épreuve anticipée l'année précédente). Il s'agira donc par le biais de l'enseignement des fondamentaux de la géographie tant physique qu'humaine, de fournir les méthodes d'observation et d'analyse nécessaires à la compréhension de la production par les sociétés humaines d'espaces ruraux organisés, c'est-à-dire de territoires.

Une fois ces clés de lecture assimilées, la seconde année traitera d'une part, des territoires ruraux en France. D'autre part, une question tournante portant sur les territoires ruraux d'un autre pays, sera fixée et complètera les cours dispensés.

Les séances de TD, ainsi que les interrogations orales, offriront l'occasion d'initier (en première année) et d'entraîner (en seconde année) les étudiants aux épreuves de concours. Ils auront le choix entre un commentaire de carte topographique au 1/50 000 ou mieux au 1/25 000, et un sujet à traiter à partir d'un dossier documentaire succinct composé de photographies, cartes, statistiques et textes brefs. Le temps de préparation sera de trente minutes et le temps de passage durera également trente minutes (10 minutes d'exposé et une quinzaine de minutes de questions).